

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE COMITÉ DE LA MAYENNE

FACTURE D'ARBITRAGE COUPE DE FRANCE

DOCUMENT A LAISSER AU CLUB ORGANISATEUR

Date de la rencontre :

Club organisateur :

Nom et Prénom de l'Arbitre :

Ville de résidence de l'Arbitre :

Club de l'Arbitre :

Frais kilométriques* (aller-retour) :

Nombre de kms :x 0.30 €..... €

Forfait Arbitrage :**20 €**

TOTAL**€**

* Les kilomètres doivent être calculés à partir du domicile de l'arbitre.

Signature de l'Arbitre